

Priorités du programme de législature 2019 – 2022

Index

1. [Mairie, finances, police locale et promotion économique](#)
2. [Infrastructures, bâtiments, sapeurs pompiers et protection civile](#)
3. [Services techniques](#)
4. [Aménagement du territoire, urbanisme, transports et énergie](#)
5. [Écoles, culture et sport](#)
6. [Affaires sociales](#)
7. [Eau potable, eaux usées, forêts et pâturages](#)

1. Mairie, finances, police locale et promotion économique



1.1 Révision des règlements

Responsable : Jufer Jacques-Henri

Il reste une bonne moitié des règlements communaux à adapter ou réviser entièrement et cette procédure doit être menée durant cette législature. En priorité, le règlement sur le statut du personnel et des traitements doit être revu.

1.2 Politique salariale

Responsable : Jufer Jacques-Henri

L'exécutif mène une réflexion en profondeur sur le niveau de rémunération du personnel communal. Une comparaison avec le secteur privé servira de base à la fixation d'une politique à long terme.

1.3 Expertise des services communaux

Responsable : Jufer Jacques-Henri

L'exécutif a mandaté l'Association des cadres communaux bernois pour établir une expertise des postes de travail de l'administration communale et des services techniques. Le résultat de cette étude sera disponible dans le courant de l'automne 2019.

1.4 Place des manifestations

Responsable : Jufer Jacques-Henri

Valbirse ne dispose pas vraiment d'un espace voué aux manifestations, bien situé et convivial. Ce projet sera étudié durant la législature.

1.5 Promotion économique

Responsable : Jufer Jacques-Henri

Afin de cerner au mieux les besoins et perspectives des entreprises, artisans et commerçants, le conseil communal va organiser des visites ou rencontres.

2. Infrastructures, bâtiments, sapeurs-pompiers et protection civile



2.1 Piscine

Responsable : **Graber Nadine**

La pérennité de ce bâtiment est une priorité absolue du conseil communal, tant du point de vue organisationnel que des installations proprement dites. De grandes dépenses sont à planifier à moyen terme pour maintenir la piscine en état de marche et une planification s'impose.

Le conseil communal souhaite toujours mettre en place une entité juridique indépendante associant nos communes voisines. Il reprendra les discussions pour être définitivement fixé sur leurs intentions.

2.2 Bâtiments scolaires

Responsable : **Graber Nadine**

Certains bâtiments scolaires nécessitent une rénovation profonde comme le collège de Malleray. Mais il s'agit, dans un premier temps, de finaliser l'étude de la commission non-permanente sur l'avenir des bâtiments scolaires et d'accueil extrafamilial. Dans un second temps, un concept global de rénovation et construction sera présenté (voir dicastère écoles).

2.3 Secrétariat communal

Responsable : **Graber Nadine**

Le personnel de l'administration communale a été centralisé dans les locaux occupés jusque-là par celle de Bévillard. Ces bureaux sont exigus et n'assurent aucune sécurité au personnel en cas d'agression, ce qu'a confirmé un rapport de police. Le conseil souhaite étudier la possibilité de les agrandir et les moderniser afin de doter l'administration de Valbirse de locaux modernes conformes aux standards courants.

2.4 Bâtiments communaux

Responsable : **Graber Nadine**

Les infrastructures communales sont riches de beaucoup de bâtiments. Le conseil communal souhaite étudier les pistes possibles pour en vendre certains afin de mettre l'accent sur l'entretien de ceux qui sont indispensables au fonctionnement de la commune. Les services techniques établissent en outre un plan nécessaire à l'entretien des bâtiments communaux.

2.5 Sapeurs-pompiers

Responsable : **Graber Nadine**

La rénovation du bâtiment Chemenay va débiter cette année et devrait être terminée dans le courant de l'été 2020.

3. Services techniques



3.1 Programme d'entretien des routes

Responsable : **Mohni Ismaël**

Certaines de nos rues sont dans un état déplorable, ne serait-ce que leur revêtement. L'entretien des routes devrait faire l'objet d'une planification à moyen-long terme, même pour les tronçons où seul le revêtement sera refait. La création d'un fonds, similaire à celui de l'entretien des bâtiments, permettrait de lisser les dépenses et de s'affranchir du couperet que constitue la fin d'une année comptable.

3.2 Cours d'eaux

Responsable : **Mohni Ismaël**

Un certain nombre d'hectomètres de berges de rivières et ruisseaux ont été réaménagés par l'A16, le Syndicat d'amélioration foncière ou dans le cadre de PAE (plans d'aménagement des eaux) comme la Birse, Nomlieutant. Certes, ils apportent une certaine sécurité vis-à-vis des crues et davantage de biodiversité mais ils sont une source accrue de travail d'entretien pour la voirie. Il y a donc lieu de planifier ces travaux pour les faire régulièrement et de trouver des solutions innovantes pour éviter le transport des branches en décharge, par exemple. L'acquisition d'une déchiqueteuse est une piste à étudier.

3.3 Eclairage public

Responsable : **Mohni Ismaël**

Environ un tiers des candélabres communaux est de type LED. Ils permettent une réduction de la puissance des luminaires par rapport aux anciens modèles et ont pour la plupart une programmation pour réduire de moitié leur intensité lumineuse au milieu de la nuit. Le conseil souhaite poursuivre cette transition plutôt que d'envisager une extinction nocturne de l'éclairage public comme certaines communes le pratiquent désormais.

3.4 Déchets

Responsable : **Mohni Ismaël**

La commune de Valbirse a constitué un réseau de conteneurs semi-enterrés pour le ramassage des ordures ménagères. Le système fonctionne bien sauf à certains endroits où la densité de ces installations est jugée plutôt faible. Les déchetteries, au nombre de 4 dans la commune, permettent le ramassage d'autres déchets comme le verre, l'aluminium, les huiles etc. Ces endroits ouverts sont la source d'incivilités récurrentes et le conseil souhaite à moyen terme lancer une réflexion pour d'autres pistes comme la construction d'une grande déchetterie fermée avec la possibilité de récolter d'autres sortes de déchets comme le papier, le carton, etc.

3.5 Charrière de Moron

Responsable : **Mohni Ismaël**

Un groupe de travail réunissant tous les acteurs gravitant autour de la Tour de Moron (fondation de la Tour, CAS Angenstein, Bourgeoisie de Malleray, Jura bernois tourisme) a mis en évidence les carences permettant une mise en valeur que ce monument mérite. L'accès a été particulièrement pointé du doigt. La commune de Champoz refuse que sa charrière soit utilisée comme lieu de passage et Valbirse cherche des solutions techniques pour améliorer celle de Malleray sans pour autant la goudronner. Les scénarios envisagés vont du simple entretien à la création d'un syndicat de propriétaires pour la transformer en une vraie route.

3.6 Personnel

Responsable : **Mohni Ismaël**

Avec le départ prochain d'un cantonnier à la retraite et d'un second d'ici 3 ans, le conseil souhaite mener une réflexion sur la dotation du personnel de la voirie et envisage, conjointement avec le service des eaux, la mise en place d'un service de piquet. L'audit commandé récemment à l'ACB permettra d'avoir un avis externe sur le fonctionnement de ce service et des tâches que souhaitent lui confier le conseil communal.

3.7 Sites pollués

Responsable : **Mohni Ismaël**

Notre commune compte un certain nombre de sites pollués recensés au cadastre cantonal. Il s'agit d'une part des buttes de tir des anciens et actuels stands et des anciennes décharges d'ordures ménagères. Les offices cantonaux compétents nous demandent régulièrement des compléments d'information pour ces dernières et nous devons rester attentifs à certaines nouvelles exigences qui pourraient nous être imposées. Un assainissement total des sites engendrerait des coûts astronomiques.

3.8 Zone 30 km/h

Responsable : **Mohni Ismaël**

La plupart des rues de Bévillard sont limitées à 30 km/h, comme celles de la partie nord de Malleray même si cette zone n'est pas encore approuvée par le canton. Le conseil communal souhaite étendre cette limitation au sud de Malleray tout en étant attentif à Pontenet où la vitesse est limitée à 40 km/h sur la rue servant d'axe central.

3.9 Sécurité routière

Responsable : **Mohni Ismaël**

Même si la limitation à 30 km/h dans nos villages améliore grandement la sécurité des usagers, il n'en demeure pas moins que des points critiques existent. On pense notamment aux abords des bâtiments scolaires où certains parents d'élèves mettent parfois en danger la vie de piétons. Le conseil communal souhaite identifier ces zones problématiques et étudier les façons d'y remédier.

3.10 Lieux de détente

Responsable : **Mohni Ismaël**

Notre commune est bien dotée en places de jeux et de pique-nique. Ces infrastructures doivent être régulièrement entretenues et remplacées pour satisfaire aux normes de sécurité. Le conseil souhaite établir un plan d'entretien des places de jeux et de pique-nique en tenant compte de leur fréquentation.

4. Aménagement du territoire, urbanisme, transports et énergie



4.1 Plan d'aménagement local

Responsable : [Rothenbühler André](#)

L'achèvement du plan d'aménagement local et son approbation par le Conseil général en 2019 ou 2020 sera la priorité de la législature. Les travaux ont duré plus longtemps que prévu, en raison de la révision de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire ; l'hétérogénéité des plans de zones actuels des trois villages a rendu l'exercice difficile. Enfin, la durée d'examen par les services cantonaux a été longue et a conduit à plusieurs modifications importantes.

4.2 Zones d'habitation

Responsable : [Rothenbühler André](#)

L'exécutif se fixe les priorités suivantes :

- a) la viabilisation du quartier des Côtes et le début de nouvelles constructions à cet endroit ;
- b) la réalisation du deuxième plan de quartier d'Espace Birse ;
- c) de nouvelles constructions sur les espaces à bâtir encore inoccupés (dents creuses).

4.3 Aménagement des cours d'eau

Responsable : [Rothenbühler André](#)

L'exécutif souhaite :

- a) achever les aménagements de la Birse en zone centre en 2019;
- b) réaliser les aménagements du ruisseau des Rôsis à Pontenet en 2019 ;
- c) valider le plan d'aménagement du ruisseau de Champoz avec acceptation du crédit de construction par les urnes en 2020 et réalisation de trois tronçons jusqu'en 2022.

4.4 Carrières et décharges

Responsable : [Rothenbühler André](#)

Le plan de quartier Pierre de la Paix sera soumis au conseil général en 2020 avec une réalisation des premiers travaux dès 2020-2021. En parallèle à ce plan de quartier, il faudra procéder aux aménagements nécessaires sur et aux abords de la route de Moron.

4.5 Urbanisme

Responsable : [Rothenbühler André](#)

Il s'agira de mettre en application le nouveau règlement de construction et doter les services techniques des moyens d'appréciation et d'évaluation des mesures de densification préconisées.

En fonction de l'évolution des constructions et des demandes, examiner l'opportunité de lancer les études nécessaires concernant certaines zones à planification obligatoire.

Le conseil communal va mener une réflexion d'ensemble sur les espaces publics.

4.6 Transports

Responsable : [Rothenbühler André](#)

En collaboration avec les autres communes-centres du Jura bernois, l'exécutif va élaborer et ensuite proposer aux CFF un programme de réaménagement coordonné des gares du Jura bernois. Il faudra revoir les circulations de certains quartiers et mettre en œuvre les prescriptions des zones 30 km/h, voire se doter éventuellement d'un plan de mobilité à moyen terme.

Finalement, l'exécutif va étudier, avec les services cantonaux, les réaménagements de la route cantonale pour renforcer les fonctions de sécurité, favoriser l'implantation ou le maintien de fonctions de services, commerces et artisanat, proposer des espaces de convivialité.

4.7 Energie

Responsable : [Rothenbühler André](#)

L'exécutif envisage de rédiger un plan directeur de l'énergie même si ce dernier n'est obligatoire que pour les communes de plus de 5'000 habitants.

5. Écoles, culture et sport



5.1 Avenir des bâtiments scolaires

Responsable : Minder Yann

Poursuivre le travail mené dans le cadre de la commission non permanente « planification des infrastructures d'accueil, d'encadrement et d'éducation pour l'enfance ». Optimiser l'utilisation des bâtiments scolaires – poursuivre l'évolution de l'école de Valbirse vers un enseignement moderne en phase avec le plan d'étude romand.

Trouver rapidement une solution d'accueil provisoire décente et sécurisée pour les enfants fréquentant l'École à journée continue, en attendant une solution finale relative à l'ensemble des écoles du premier degré.

5.2 Affaires culturelles

Responsable : Minder Yann

Etude relative à l'éventuelle implantation de « mini bibliothèques de quartier » en libre échange.

Soutenir les associations culturelles de Valbirse, respectivement soutenir les différentes manifestations, actions destinées à promouvoir la culture.

5.3 Activités sportives

Responsable : Minder Yann

Adapter le système de subventionnement des sociétés locales mis en place il y a 5 ans.

Soutenir les sociétés sportives de Valbirse, respectivement soutenir les différentes manifestations, actions destinées à promouvoir le sport.

Trouver une solution raisonnable et réalisable, pour l'avenir du télési, en fonction des hautes exigences de l'office compétent.

6. Affaires sociales



6.1 Médicentre

Responsable : [Braun Monnerat Joëlle](#)

L'an dernier, un questionnaire a été adressé à tous les professionnels de la santé qui pourraient être intéressés à intégrer un centre de santé ; les résultats ont été transmis à la direction de l'Hôpital du Jura bernois. Cet important projet sera développé durant les quatre prochaines années.

6.2 Commission de politique du 3^{ème} âge

Responsable : [Braun Monnerat Joëlle](#)

Sous l'égide de Jura bernois. Bienne, une commission régionale planche sur les mesures à prendre au niveau régional mais les autorités communales souhaitent également étudier d'éventuelles prestations au niveau local.

6.3 Commission de la jeunesse

Responsable : [Braun Monnerat Joëlle](#)

Les autorités souhaitent connaître les besoins et idées des jeunes mais la mise en place d'un parlement des jeunes n'est pas adaptée et un peu compliquée administrativement. Dès lors, la constitution d'une commission composée de jeunes du village permettra d'avoir ce contact.

6.4 Crèche Au P'tit Château

Responsable : [Braun Monnerat Joëlle](#)

La législation cantonale va changer et modifiera profondément le système de financement des crèches. Les parents désireux de placer leur enfant devront demander un bon de garde à leur commune de domicile. Les autorités communales devront fixer leur politique et déterminer si elles veulent limiter le nombre de bons de garde.

7. Alimentation en eau, assainissement, forêt et pâturages



7.1 Installations

Responsable : [Blaesi Stève](#)

La commune de Valbirse possède des installations nécessaires à son alimentation en eau soit 5 réservoirs et une station de pompage. Ces installations sont d'ailleurs inscrites au plan d'aménagement des eaux (PGA) de Valbirse et leur remplacement est subventionné à hauteur de 25% par l'Office des eaux et des déchets. Des travaux non encore réalisés sont inscrits dans ce PGA comme la liaison entre Malleray et Bévillard. La liaison avec le SESTER, via l'A16, permettrait une connexion avec nos voisins de l'ouest et donc une assurance d'approvisionnement en cas de problème majeur. Le conseil communal planifie ces travaux dans les 5 ans.

7.2 Réseau

Responsable : [Blaesi Stève](#)

Quarante kilomètres de conduites communales alimentent Valbirse en eau potable. Ces tuyaux ont une durée de vie théorique de 80 ans et un programme cohérent de remplacement doit être planifié.

7.3 Consommation

Responsable : [Blaesi Stève](#)

Grâce à une traque accrue des fuites, avec le nouveau fontainier et les instruments dont dispose le service des eaux, Valbirse a pu réduire sa consommation d'eau potable de 25% pour la porter à environ 1'200 m³ ce qui fait 300 litres par jour par habitant (y compris piscine, entreprises, fontaines, fuites...). Nous sommes désormais dans la moyenne suisse mais cela implique une surveillance quotidienne de notre réseau. La commune souhaite promouvoir la récolte de l'eau pluviale dans les nouvelles constructions. Elle entend pour cela réviser la tarification des eaux potables et usées pour la rendre plus attractive.

7.4 Chantiers

Responsable : [Blaesi Stève](#)

Différents chantiers de remplacement de conduites sont prévus à court terme, que ce soit à la Lignière ou la route de Champoz en 3 étapes (2020-2022).

7.5 Assainissement

Responsable : [Blaesi Stève](#)

Le PGEE (plan général d'évacuation des eaux), élaboré en 2004, a identifié les canalisations et installations à rénover ou en sous-capacité. Aucune planification n'a depuis été élaborée dans ce domaine et seuls les tronçons concernés par d'autres travaux (réfections de route) ont été refaits. Il faut pourtant savoir que les eaux usées qui s'infiltrent polluent le sous-sol entraînant des dangers de contamination de l'eau potable à long terme. Beaucoup de tronçons de canalisations sont sous-dimensionnés. La commune souhaite mettre en place une politique d'incitation à la rétention des eaux claires dans les secteurs en système unitaire.

Bévillard, le 14 mai 2019

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président :

Le Secrétaire :